

LYCEE
FRANCOIS 1^{ER}
150 ANS



LYCEE
FRANCOIS 1^{ER}
150 ANS

Accueil au monument aux morts

Monsieur l'inspecteur général de l'Education Nationale,
Monsieur le commandant de la marine au Havre, délégué militaire départemental,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,
Mesdames et messieurs les élus représentants de la Région et de la ville,
Mesdames et messieurs les représentants des associations patriotiques et d'anciens combattants,
Mesdames et messieurs les anciens élèves,
Mesdames et messieurs les personnels qui ont servi dans l'établissement,
Mesdames et messieurs les élèves, professeurs, personnels et administrateurs de ce Lycée François 1^{er}
Mesdames et messieurs,

Votre présence pour fêter l'anniversaire de ce beau lycée marque tout l'intérêt que vous lui portez et je vous en remercie.

Nous célébrons les 150 ans d'une belle maison, institution prestigieuse dans laquelle des générations de jeunes havrais ont grandi, éveillé leur curiosité, leur intelligence, leur ouverture au monde.

Nous aurons l'occasion au cours de cette matinée de retracer l'histoire de cet établissement, lycée impérial, lycée de garçons aux aspects de caserne où régnait néanmoins – les témoignages en sont nombreux – une franche camaraderie. Nous parlerons de ses joies, de ses peines, de ses illustres professeurs et élèves, l'un d'entre-eux nous offrira tout à l'heure une magnifique bulle baroque.

Mais pour l'heure, sous ce fronton républicain, devant ce monument érigé en 1921 en mémoire de ceux qui ont été fauchés par la 1^{ère} guerre mondiale et avant d'évoquer à quelques jours du 8 mai le destin récemment retracé de ceux qui – pour certains – dès 1940, refusèrent la défaite, c'est à un moment de recueillement que je vous invite en mémoire de nos anciens élèves, professeurs et agents qui ont perdu la vie sur les champs de bataille, dans des geôles, des camps, devant des pelotons d'exécution ou victimes d'aveugles bombardements.



Remerciements à M. le commandant de la marine du Havre, aux représentants de l'AMAC et de l'association des anciens et amis de la France Libre ainsi qu'aux musiciens du conservatoire Arthur Honegger pour leur présence.

Appel des morts

Le 8 mai 1945, la victoire des alliés consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles et de la dignité humaine.

La ville du Havre s'est réveillée au lendemain de ce conflit détruite mais prête à renaître ; notre beau lycée – rare bâtiment public encore debout après les bombardements de septembre 1944 – a subi dans ses rangs de lourdes pertes.

- Gérard Morpain, Professeur d'histoire géographie, et René Perrochon, ancien élève ont été fusillés au Mont Valérien.
- Madeleine Michelis, professeur de lettres du lycée de jeunes filles rattaché dès 1940 au lycée de garçons, est morte en prison après y avoir été torturée.
- Roger Meyer, professeur de physique arrêté pour ses activités dans la Résistance, est revenu affaibli de déportation – Jean Guillard, Joseph Drillet, René Gandon, actifs eux aussi dans le mouvement de Résistance l'heure H, sont morts dans les camps.

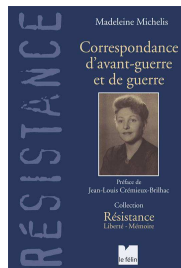
Récemment, Mme Roumeguère dont le père Jacques fréquenta les bancs de notre lycée a mis en lumière le parcours de 500 havrais engagés dans les forces françaises libres, nous avons identifié parmi eux 41 de nos anciens élèves dont 7 perdirent la vie en se battant pour notre liberté. C'est à elle, fille d'un compagnon de la libération, aujourd'hui membre de l'Association des Amis de la France Libre du Havre, que je donnerai la parole d'ici peu.



Gérard MORPAIN,
Professeur
d'histoire-géographie



Madeleine MICHELIS,
professeur de lettres au lycée
de jeunes filles rattaché
dès 1940 au lycée de garçons
(annexe d'Etretat)



**« Correspondance d'avant-guerre et de guerre par
Michelis, Madeleine »**

Éditions du Félin, 2015

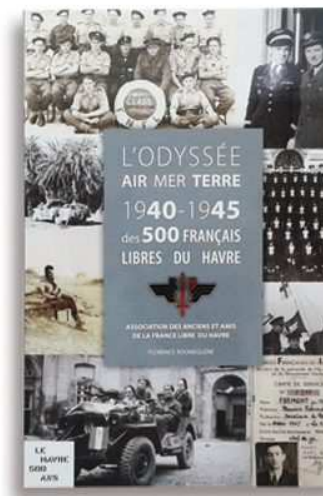
ISBN : 978-2-86645-823-2

Hommage aux FFL



Florence Roumeguère, fille de Jacques-Yves ROUMEGUERE (ancien élève du lycée, Commandeur de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, Member of the Order of the British Empire) et membre de l'Association des Anciens et Amis de la France Libre vient de publier un ouvrage sur les 500 Français libres du Havre.

41 anciens élèves ont été identifiés parmi eux...



L'odyssée air mer terre 1940-1945 des 500 Français libres du Havre, par l'AAAFL, 368 p., 20 euros.
Ouvrage disponible aux librairies La Galerie et Star-Livre, ou auprès de Michel Pérot, président de l'AAAFL, par mail : michelperot@free.fr

« L'éducation, c'est la colonne vertébrale de notre société, c'est le creuset dans lequel chaque jeune, chaque futur citoyen, puise du sens pour investir ses rêves, ses ambitions, ses valeurs propres et participer à notre devenir collectif. En ce jour exceptionnel, l'équipe éducative du lycée François 1^{er} a choisi, à la manière d'un miroir, de « réfléchir » l'histoire de sa communauté pour mieux envisager son avenir.

Ce lien intergénérationnel retrouvé nous invite aujourd'hui à rappeler la mémoire de ceux des Anciens élèves qui firent acte de Résistance au risque de leur vie, en ce lieu même qui connut l'élan de leur jeunesse et de leurs projets.

Parmi ces résistants, en réponse à l'Appel lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940, 41 anciens élèves du Lycée de garçons se sont volontairement engagés dans les rangs des Forces Françaises Libres pour combattre jusqu'à la Libération.

Six d'entre eux n'ont pas connu le bonheur du retour auprès de leurs familles, ni de goûter la joie de leur victoire. Et leurs sépultures sont demeurées bien loin du Havre, là où chacun d'entre eux est tombé pour notre Liberté.



Henri CAUBRIERE
(1912-1941)



Yvan OHREL
(1910-1943)



Denis GENESTAL
du CHAUMEIL
(1914-1943)

Le 13 juin 1941, dans l'Atlantique nord, le cargo *Djurdjura* des Forces Navales Françaises Libres est torpillé par un sous-marin italien. Parmi les disparus, figuraient l'officier de marine marchande **Henri CAUBRIERE**, second capitaine du navire, et le radiotélégraphiste **Victor BIARD**, qui continua à émettre des messages d'alertes et de sauvetage jusqu'à ce que le navire coule.

Quatre jours plus tard, le **17 juin 1941**, le Fusilier Marin **Bernard LE CHAFFOTEC** est tué au combat dans les opérations du Djaidet-Artouz en Syrie.

Le 9 juin 1942, au large de Terre-Neuve, la corvette *Mimosa*, de la Marine de guerre Française Libre, est torpillée et coulée par un sous-marin allemand. L'enseigne de vaisseau **Daniel ALLONIER**, 22 ans, meurt d'hypothermie dans les eaux glacées de l'Atlantique nord.

Le 21 février 1943, à l'avant-garde de la colonne Leclerc qui entre en Tunisie après la victorieuse campagne du Fezzan, le capitaine **Yvan OHREL** est grièvement blessé dans un bombardement de la *Luftwaffe*. Il décède deux jours plus tard et est inhumé au cimetière national de Takrouna en Tunisie.

Au cours d'une mission en France occupée le **23 décembre 1943**, l'aviateur **Denis GENESTAL DU CHAUMEIL** fait partie de l'équipage d'un appareil des Forces Aériennes Françaises Libres gravement endommagé par la Défense contre avion allemande. L'avion s'écrase à leur retour en Angleterre. Denis Génestal du Chaumeil a été inhumé au cimetière de Brookwood dans le Surrey.

L'officier de marine marchande **Gaston GUYOMAR**, affecté en 1944 sur le croiseur *Triomphant* de la Marine de Guerre Française Libre, sera tué au combat le **6 mars 1946** devant Haïphong en Indochine.



Victor BIARD
(1916-1941)



Daniel ALLONIER
(1920-1942)



Gaston GUYOMAR
(1920-1946)

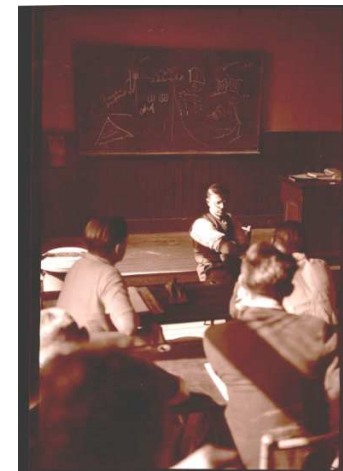
« Le souvenir, a dit le général de Gaulle, c'est non pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, mais un ferment toujours à l'œuvre dans les actions des vivants ».

Discours sur le cinéma



Jean-Paul SARTRE, normalien major de l'agrégation de philosophie en 1929 est nommé en 1931 au lycée de garçons du Havre. Il n'est pas encore le philosophe, l'écrivain, l'homme engagé qui ont marqué le XXème siècle mais il surprend, agace, notamment le 12 juillet 1931 lorsqu'ayant à prononcer le discours de la très solennelle remise des prix, il se lance dans un discours peu conventionnel sur le cinéma....

SARTRE passera quelques années au lycée du Havre, il y rédigera « la Nausée » et donnera son nom – celui qui refusa le prix Nobel de littérature ne l'aurait peut-être pas souhaité - à la rue du lycée.



DISCOURS de Monsieur SARTRE

Mes chers amis,

« Chaque pays, disait Sainte-Beuve, que je cite de mémoire, a ses réjouissances nationales. La Belgique a ses combats de coqs, l'Espagne ses corridas : nous avons les distributions de prix. »

Il faut ajouter que ces fêtes sont précédées d'un sacrifice expiatoire. Le plus jeune des professeurs prend à sa charge tous les péchés de l'année et fait publiquement pénitence : c'est ce qu'on appelle le discours d'usage. Lorsqu'il en prononce le dernier mot, la purification est achevée : ainsi, chaque année, tous les lycées de France abordent en état de grâce l'année scolaire nouvelle.

Cette punition est moins dure pour le bouc émissaire que pour ceux qui l'écoutent : au moins peut-il choisir son sujet ; ce sujet c'est à peine s'il faut qu'un lien tenu le rattache à la cérémonie.

J'use de mon droit : je vais vous parler du cinéma.

Je prétends que le cinéma est un art nouveau, qu'il a ses lois propres, ses moyens particuliers, qu'on ne peut le réduire au théâtre, qu'il doit servir à votre culture au même titre que le grec ou la philosophie.

En un mot : qu'apporte-t-il de neuf ?

Vous savez que chaque instant dépend étroitement de ceux qui l'ont précédé, qu'un état quelconque de l'univers s'explique absolument par ses états antérieurs, qu'il n'est rien de perdu, rien de vain ; que le présent achemine rigoureusement vers l'avenir. Vous le savez parce qu'on vous l'a enseigné. Mais si vous regardez en vous-même, autour de vous, vous ne le sentez point : vous voyez naître des mouvements qui semblent spontanés, comme l'agitation soudaine de la cime d'un arbre ; vous en voyez mourir d'autres, comme des vagues sur le sable, et leur force vive semble mourir avec eux. Il vous paraît qu'un lien fort lâche unit le passé au présent, que tout vieillit au hasard, en désordre, à tâtons.

Or, cette irréversibilité du temps que nous enseigne la science et dont le sentiment serait insupportable s'il accompagnait toutes nos actions, les arts du mouvement ont pour fin de nous la représenter hors de nous, peinte dans les choses, redoutable encore mais belle. Il y a dans une mélodie quelque chose de fatal. Les notes qui la composent se pressent les unes contre les autres et se commandent étroitement. De même notre tragédie se présente comme une marche forcée vers la catastrophe. Nul n'y peut revenir en arrière : chaque vers, chaque mot entraîne un peu plus loin dans cette course à l'abîme. Point d'hésitation ni de retard : Nulle phrase vaine qui permette un instant de repos ; tous les personnages, quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, avancent vers leur fin. Ainsi, ces voyageurs égarés qui mirent le pied dans la vase d'un marais ont beau se débattre : chaque mouvement les enfonce un peu plus, jusqu'à les faire disparaître entièrement.

Mais la musique est fort abstraite. La tragédie, pour l'être moins, demeure fort intellectuelle.

Au cinéma le progrès de l'action demeure fatal, mais il est continu. Point d'arrêt, le film est d'un seul tenant. Il ne s'agit plus du temps abstrait et coupé de la tragédie, mais on dirait que la durée de tous les jours, cette durée banale de notre vie, a soudain rejeté ses voiles, apparaît dans son inhumaine nécessité. En même temps, c'est, de tous les arts, le plus proche du monde réel : de vrais hommes vivent dans de vrais paysages. La « Montagne sacrée » est une vraie montagne, la mer de « Finis terrae » une vraie mer. Tout paraît naturel, sauf cette marche vers la fin, qu'on ne peut arrêter.

Vous vous rappelez cette règle impérative qui domine encore le théâtre. Les Romantiques l'ont assouplie mais ils n'ont pu s'en défaire : c'est qu'elle est comme constitutive de l'art dramatique. Je veux parler de la troisième « unité », l'unité d'action. Certainement, si vous la prenez dans son acception la plus générale, elle est commune à tous les arts : il faut traiter son sujet, ne point s'en laisser détourner par des sollicitations extérieures, résister au plaisir de rehausser un développement par des touches inutiles, ne jamais perdre de vue le dessein initial.

Mais il est une autre espèce d'unité qu'on peut déjà trouver en musique : le compositeur y construit plusieurs thèmes. Il les expose d'abord séparément en ménageant entre eux des passages insensibles, puis il les reprend, développe, élargit, il les entrelace subtilement ; enfin, dans un mouvement final, il fond étroitement tous ces motifs, représentant les uns par de simples rappels, poussant les autres jusqu'à leur achèvement le plus parfait.

Or telle est précisément la manière du cinéma : l'unité du film est thématique : c'est qu'un découpage habile peut toujours rapprocher, entrelacer les scènes les plus diverses : nous étions aux champs, nous voici à la ville ; nous croyions y demeurer : l'instant d'après on nous ramène aux champs. Vous savez tout le parti qu'on peut tirer de cette extrême mobilité : rappelez-vous le « Napoléon » d'Abel Gance et cette tempête à la Convention, qu'accompagne et souligne une tempête sur la Méditerranée. Une vague s'enfle et se dresse mais elle n'est pas retombée que nous sommes déjà loin, sur la terre ferme, parmi les députés hurlants. Robespierre se lève, il va parler : mais nous l'avons quitté, nous sommes en pleine mer, ballotés sur l'esquif de Bonaparte. Un point brandi. Une vague qui roule. Un visage menaçant. Une trombe d'eau. Les deux thèmes s'accusent, s'élargissent, se fondent enfin.

Admirez donc cet enchaînement inflexible mais souple, ces entrelacs où s'insèrent des événements pleins de sens, déterminés à la fois par la nature et par l'esprit, cet éparpillement d'actions qui fait place, tout à coup, à des unions fulgurantes et bientôt rompues, ces rappels brefs et fuyants, ces correspondances profondes et secrètes de chaque objet avec tous les autres : tel est l'univers du cinéma. Certes les films sont rares qui se soutiennent à ce niveau sans une défaillance : mais vous n'en verrez pas qui soient tout à fait sans beauté.

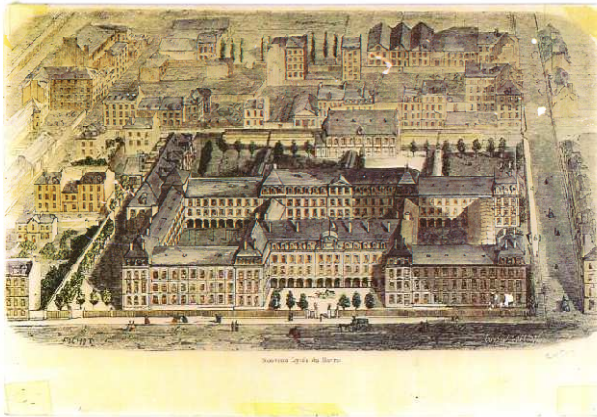
Vos parents peuvent se rassurer : le cinéma n'est pas une mauvaise école. C'est un art d'apparence aisée, extrêmement difficile dans le fond, et fort profitable s'il est bien pris : c'est qu'il reflète, par nature, la civilisation de notre temps. Qui vous enseignera la beauté du monde où vous vivez, la poésie de la vitesse, des machines, l'inhumaine et splendide fatalité de l'industrie ? Qui, sinon votre art : le cinéma ?

Allez-y souvent. Mais c'est un divertissement pour la mauvaise saison ; auparavant, prenez de bonnes vacances.

Extraits du discours prononcé le 12 juillet 1931 par Jean-Paul Sartre à l'occasion de la cérémonie de remise des prix (« morceaux choisis » par Jean-Pierre Guiner, comédien et responsable artistique de la Sirandane, compagnie théâtrale)

Retour sur l'inauguration du lycée...

GENESE DU LYCEE...



Un décret du 22 juillet 1861 signé Napoléon III autorise l'érection du collège du Havre en lycée, sous réserve que de nouveaux locaux soient construits par la mairie.

Le 15 avril 1863 : la 1ère pierre est posée par le maire de la ville Just Viel ; venu de la Rochelle, Louis Sauvion est nommé proviseur et supervise la construction.

Le lycée impérial, conçu pour accueillir 750 élèves, est inauguré le 22 novembre 1866.

Le chef d'état se nomme alors Napoléon III, le ministre de l'instruction publique Victor Duruy, le maire Just Viel...

Procès-Verbal de la pose de la première pierre du Lycée du Havre.

Le Mercredi quinze avril Mil huit cent soixante trois, à neuf heures du matin, nous Jean Baptiste François Magallus Adjoint de M. le Maire de la Ville du Havre, Chevalier de la Légion d'Honneur, agissant en vertu d'une délégation spéciale de ce Maire etc.

Nous sommes venus aux Anceles, sur l'emplacement où se construit le nouveau lycée où étaient assistés de M. Lecq, Maire et M. Mallé, sous-secrétaire Municipal, Membres de la Commission chargée de la surveillance des travaux de construction de cet édifice, en présence de M. M. Gustave O'Brien, architecte, Dames et Adversaires, entrepreneurs etc.

Avant procéder à la pose de la première pierre dudit lycée, à cet effet, et ayant reçu des Maires des autres communes les instruments nécessaires, nous avons déposés dans un coffre fermé et scellé et préparé dans la pierre, une boîte de plomb contenant les monnaies à l'effigie de l'Empereur Napoléon III, dont le détail suit aux Millésime de 1863 :

une pièce de 20 ^{fr} .	une pièce de 5 ^{fr} .	une pièce de 0,10 ^{fr}
une pièce de 10 ^{fr} - argent.	une pièce de 2 ^{fr} .	une pièce de 0,05 ^{fr}
une pièce de 5 ^{fr} .	une pièce de 0,50 ^{fr}	une pièce de 0,02 ^{fr}
	une pièce de 0,20 ^{fr}	une pièce de 0,01 ^{fr}

A ces monnaies nous avons ajouté une médaille Commémorative en argent aux armes de la Ville du Havre et relatant l'objet et la date de la présente cérémonie, et enfin une plaque de cuivre sur laquelle est gravée l'inscription suivante :



L'inauguration du lycée vue par « le journal du Havre » (22 novembre 1866)

La séance solennelle d'inauguration du lycée a eu lieu aujourd'hui, à une heure dans une des salles de l'établissement, ainsi qu'il avait été annoncé.

L'assistance était composée comme à l'époque de la distribution annuelle des prix ; c'est-à-dire que l'estrade était garnie par les autorités civiles et militaires, et la salle occupée par les élèves du lycée et leurs parents, et jamais l'affluence n'y avait été plus considérable. Il n'y avait en plus que les hauts fonctionnaires désignés par le ministre pour assister M. le conseiller d'Etat Boulatignier dans la présidence de l'assemblée.

La parole a été d'abord donnée à M. l'inspecteur général Royer, qui suppléait son collègue M. Faye, empêché par une indisposition : M. Royer a lu le procès verbal de la réception de l'établissement dont l'usufruit est accepté par l'état, procès verbal qui constate que la ville, dans l'exécution et dans l'ameublement du magnifique édifice qu'elle a élevé à l'enseignement secondaire, a largement rempli toutes les obligations contractées aux termes du décret relatif à cette fondation.

M. Boulatignier, après cette réception matérielle, s'est chargé d'accomplir ce qu'il a heureusement nommé la réception morale du lycée. Le ministre l'avait particulièrement chargé de se rendre compte de l'état de l'enseignement dans le collège devenu le lycée du Havre. Son délégué n'a pu que rendre bon témoignage de tout ce qu'il a vu, en se mettant en rapport avec les élèves des diverses classes. Il lui a paru que tout était conçu, combiné et ordonné de manière à faire arriver bientôt notre lycée au niveau des meilleurs établissements de l'empire.

Il nous serait impossible de suivre l'orateur dans tous les développements de son discours, dont plusieurs parties ont atteint les proportions d'une véritable éloquence.

Dans sa thèse générale il a expliqué les vues du ministre actuel de l'instruction publique, en fondant ou plutôt en généralisant l'enseignement spécial dans nos lycées. Il a parlé de l'enseignement secondaire classique, en homme qui a été puissamment allaité à ses sources, et qui y a puisé les fondements solides de son élévation dans les hautes fonctions de l'Etat ; il a parlé de l'enseignement spécial en homme qui, mêlé de bonne heure aux affaires publiques, a compris les nouvelles exigences de l'état social moderne ; il a parlé enfin de l'enseignement primaire des enfants et des adultes en citoyen qui sent que l'universalisation de l'instruction populaire est le corollaire indispensable de l'irrévocable institution chez nous du suffrage universel.

A ceux qui redoutent le danger de la multiplication des hommes instruits, en ce qu'elle peut avoir pour conséquences de multiplier ceux qu'on appelle dédaigneusement les déclassés de la société, il a dit de regarder notre monde actuel de la base au sommet, pour voir que la grande généralité de ceux qui marquent au premier rang dans les diverses carrières civiles et militaires, et dans toutes les catégories de fonctionnaire jusqu'au plus haut sommet de l'état, ne sont que l'élite de ces déclassés ou des ces parvenus, qui doivent tout à l'éducation acquise avec un labeur soutenu, avec la persistance des efforts à tous les âges de la vie, fidèles en tout temps à la discipline, au courage et à la bonne conduite. C'est à ceux là que s'adresse pour récompense l'estime publique, qui tourne le dos aux parvenus de la fortune immoralement acquise.

Résumant enfin sa pensée et celle du ministre au nom de qui il présidait cette réunion, M. Boulatignier a dit que l'idéal de l'éducation publique à notre époque consistait à éclairer les esprits en échauffant les cœurs. Il a ajouté que cette manière d'envisager les lettres et les devoirs sociaux devait être comprise en Normandie, cette patrie de Corneille et Malherbe, qui ont appris à la France à noblement penser en vers ; au Havre, cette patrie de Bernardin de St Pierre, qui fut le disciple et l'émule de Jean-Jacques Rousseau ; de Casimir Delavigne, dont la lyre poétique sut consoler par des vers magnifiques la France en proie aux douleurs de ses revers.

Il serait fort à désirer que ce discours put être reproduit. On ne peut après l'avoir entendu que prier l'orateur président de se recueillir pour en retrouver textuellement toutes les parties, le reconstituer in extenso et l'envoyer au *Moniteur*. Les applaudissements enthousiastes qu'ils l'ont fréquemment interrompu sont à cet égard un appel à l'orateur, dont nous ne nous faisons que le fidèle écho en ce moment.

M. Boulatignier a dignement couronné sa mission en donnant lecture d'un décret impérial qui nomme M. Sauvion, proviseur du lycée, chevalier de la Légion-d'Honneur. Cette communication a été saluée d'une universelle acclamation. M. Boulatignier, saisissant ingénieusement l'à-propos, a fait remarquer que les récompenses ainsi accueillies par le suffrage public étaient certainement les plus méritoirement acquises.

Il a fait connaître, en outre, que M. Le ministre de l'instruction publique nommait officiers d'académie MM. Pottier, professeur de mathématiques, et M. Brillant, architecte du lycée. Ces deux nominations ont reçu aussi la consécration des suffrages de l'assistance.

En dernier lieu, M. Le Maire du Havre a réclamé la parole pour remercier le ministre du soin avec lequel il a composé la délégation chargée par lui de prendre réception de notre établissement universitaire, la délégation elle-même de la bienveillance et de la courtoisie exquise avec lesquelles elle s'est acquittée de sa mission.

Après cette allocution, M. le Président a déclaré la séance levée.

(Gustave Cazava, Le Journal du Havre)

Discours du Proviseur Louis SAUVION

« Monsieur le conseiller d'état, j'ai l'honneur de vous présenter les fonctionnaires et les élèves du lycée impérial du Havre. Je suis heureux que la solennité qui nous réunit me fournisse l'occasion de signaler encore une fois le zèle et le dévouement du personnel d'élite qui m'aide à l'accomplissement de la mission que je remplis. Sa collaboration me rend cette tâche facile. Je vous prie de vouloir bien transmettre à S.Exc. l'expression du témoignage que je me fais un devoir de lui rendre ici.

Les élèves qui sont réunis devant vous, M. le conseiller d'état, se repartissent à peu près également entre l'enseignement classique et l'enseignement spécial. Depuis longues années, ces deux enseignements prospèrent simultanément au Havre, sans se nuire, sans même se froisser. Les nouveaux programmes n'ont apporté que peu de modifications à nos anciens usages. Il a suffi d'un professeur de plus pour faire face à tous les besoins et organiser d'une manière complète les branches diverses de l'enseignement nouveau. La répartition en quatre années est dans nos habitudes. Les désertions avant la fin de la dernière sont rares, et plusieurs élèves la redoublent volontiers.

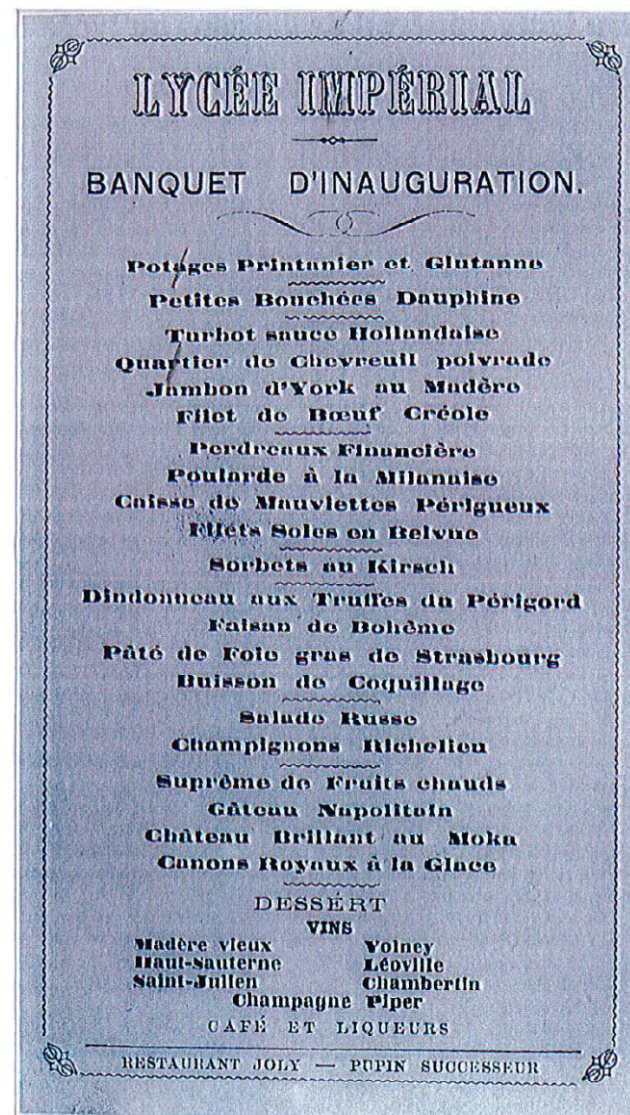
Dans ces conditions, il nous est possible d'alléger les programmes des premières années un peu chargées, en raison de l'âge des élèves auxquels ils s'adressent. Nous pouvons aussi établir un cours facultatif de langues anciennes, en faveur des élèves qui ont le désir de prendre le diplôme de bachelier ès science. Cette perspective, que M. le ministre faisait entrevoir naguère aux élèves laborieux, n'est pas chez nous à l'état de simple aspiration. Elle s'est déjà réalisée et est en train de se réaliser encore.

Les deux enseignements, comme je l'ai déjà dit, prospèrent et se développent, en se prêtant un mutuel appui. Nos classes supérieures sont suivies par des élèves studieux, qui cultivent avec goût et ardeur ces belles-lettres classiques, source féconde où, depuis trois siècles, l'esprit français puise les éléments de sa grandeur et de son éclat. Ces mêmes élèves ne veulent pas non plus rester étrangers aux sciences; la plupart d'entre eux ne considèrent leurs études scolaires comme terminées que lorsqu'ils ont été admis aux deux baccalauréats.

Ce goût des études sérieuses est d'autant plus méritoire qu'il est en quelque sorte désintéressé. Car à très peu d'exceptions près, nos élèves ne se préparent ni aux Ecoles spéciales, ni aux cours des Facultés. Après quelques voyages à l'étranger, ils viennent prendre place dans les bureaux de leur père, et suivent cette carrière commerciale dans laquelle les grands noms se perpétuent, comme s'y perpétuent aussi les traditions d'honneur et de loyauté.

Les demi-pensionnaires forment la majorité parmi nos élèves. Cette condition réunit les avantages de l'éducation de la famille à ceux de l'éducation en commun. Nous lui devons cette urbanité de rapports entre les maîtres et les élèves, ces manières polies qui caractérisent le lycée du Havre.

A ce souvenir se joindra dans la génération présente celui de l'inauguration du bel établissement que la ville du Havre, avec le concours du gouvernement, a construit à si grand frais, pour l'éducation de ses enfants. Ils se rappelleront qu'elle a été présidée par un homme d'Etat illustre, non moins distingué par la variété et la profondeur de ses connaissances que par le haut rang qu'il occupe dans les conseils de l'Empereur, assisté du chef vénérable de cette académie qui leur a donné tant de preuves de sa paternelle et intelligente sollicitude. »





Le lycée de la ville...
Du lycée de la contrainte au lycée du contrat ...
Le lycée du futur...

Mesdames et messieurs

J'ai eu le plaisir et l'honneur de vous accueillir au monument aux morts au nom des personnels et des élèves de l'établissement. Je salue ceux qui nous ont rejoints, particulièrement les élèves délégués, qui représentent ici leurs camarades.

J'adresse de vifs remerciements à ceux qui viennent de nous offrir ces moments d'une belle intensité, particulièrement Théophile, qui fera le 13 octobre prochain l'ouverture du Volcan.

Avant de céder la parole à M. Lemonnier, Maire-adjoint représentant de M. le Maire, Mme Egloff, conseillère régionale représentant M. le Président de région et M. l'inspecteur Général de l'éducation nationale pour l'Etat, je tiens à remercier les personnels, les élèves et les havrais engagés dans la préparation et le bon déroulement de cet événement particulièrement Gérard Régnier, Daniel Haté, David Fouache, Florence Roumeguère pour leur esprit de partage.

Marie-Pierre PILLET, Proviseur.

REMERCIEMENTS A :

Théophile Alexandre, contre-ténor et danseur contemporain et Emmanuel Greze-Masurel, Producteur Artistique.

Mirella Giardelli, pianiste et claveciniste.

Jean-Pierre Guiner, comédien et responsable artistique de la Sirandane.

Charles Michel et Erwan Croguennec (lever du drapeau).

Capucine Calonnec, Luna Chabanel, Amélie Gaillard, Boris et Dimitri le Foll, (lycéens de l'orchestre).

Nicolas Mahé et Thibault Gauthier (jonglage).

Clara Cribier, Lou Guion, Amélie Michon, Lou-Anne Hautot, Lucy de Cronumbourg, Jethro Kitulila et Bastian Ngadje Bopda (danse).

Inès de Yesus, Léa Crochemore, Anaïs Penanhoat, Flavia Antonsen, Erwan Croguennec (discours du proviseur Sauvion) et Théo Bourgeois (maitre d'hôtel).

Mesdames Couture, Prigent, Rossignol ; Mme Delaire et les élèves de la section danse ; Monsieur Beugnot, Mme Mahé et les élèves du « club nature » ; Messieurs Guillomet, Kubezyk et Maget ; Mme Faucié, ancien proviseur.

L'association des anciens élèves du lycée François 1^{er} – l'A.M.A.C – l'A.A.A.FL – le service communication du rectorat – la ville du Havre – les services de la Région Normandie - le conservatoire Arthur Honegger– la bibliothèque Salacrou – les archives municipales.

Les entreprises BERLIOZ (location piano), KRYZALIS (réalisation des panneaux d'exposition), LELAUMIER (plantation du poirier), 7 CIS (survol en drone) ; les galeries HAMON et Corinne LEMONNIER ; le lycée Jules Lecesne (prêt de matériel).

L'AVENTURE CONTINUE SUR : www.lyceefrancois1er.fr